
**ATELIER REGIONAL DE LANCEMENT, POUR L'AFRIQUE
CENTRALE, DE LA SECONDE PHASE DU PROGRAMME POUR LA
GESTION DES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE
(BIOPAMA)**

Douala, Cameroun du 26 au 28 septembre 2018

COMMUNIQUE FINAL

Il s'est tenu du 26 au 28 septembre 2018, à Douala, l'atelier de lancement de la seconde phase du Programme pour la Biodiversité et la Gestion des Aires protégées (BIOPAMA) pour l'Afrique Centrale. Cet atelier a été organisé par l'Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN) et le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne (CCR), sous la Présidence du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Mis en œuvre dans 79 pays, le programme BIOPAMA est une initiative du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) financé par 11^{ème} Fonds européen de développement de l'Union européenne.

L'atelier avait pour but d'informer et de susciter l'implication des acteurs de la conservation dans les structures mises en place par la COMIFAC pour valoriser les données et les informations concernant les aires protégées et la biodiversité à travers l'amélioration des politiques et stratégies régionales concernant l'environnement et la conservation de la biodiversité. Cet objectif correspond à celui du programme BIOPAMA, de contribuer à l'amélioration de la conservation à long terme et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles dans les régions ACP, dont l'Afrique Centrale, dans les aires protégées et les communautés environnantes grâce à une meilleure utilisation et suivi de l'information et au renforcement des capacités de gestion et de gouvernance.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la déclaration de lancement officiel de la seconde phase du BIOPAMA en Afrique Centrale par Monsieur Raymond Ndomb Ngoye, Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Elle était précédée par les mots de circonstance de Monsieur Philippe Mayaux, représentant de la Commission européenne- Direction Générale de coopération internationale et développement international de l'Union Européenne (UE) et les discours de bienvenue et de remerciement aux participants de Monsieur George Akwah, Coordonnateur régional du programme Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN et de Monsieur Stephen Peedell, Coordonnateur du programme BIOPAMA au Centre Commun de Recherche de la Commission européenne.

L'atelier a bénéficié de la participation active et engagée de plus de 70 participants issus des ministères et des agences en charge des Aires Protégées d'Afrique Centrale, d'Institutions Régionales et internationales, des projets et programmes sous-régionaux et internationaux, d'ONGs, de l'UICN et des bailleurs (Union européenne).

La COMIFAC et les participants attendent de l'atelier que soient identifiés :

1. Les domaines de connaissance et analyses prioritaires pour renseigner les indicateurs de la COMIFAC, en particulier à travers le rapport sur l'état des Aires protégées ;
2. Les priorités, méthodologie et conception des formations pour appuyer les utilisateurs des outils de l'observatoire ;
3. Les éléments clés pour le fonctionnement efficace de la composante action ;
4. La liste des sites prioritaires et développement des synergies pour l'outil IMET.

A l'issue des trois (3) jours intenses de réflexion, l'équipe de mise en œuvre de BIOPAMA a pu collecter des suggestions et recommandations pour l'implémentation de la phase 2 du programme en cohérence avec les 4 résultats attendus. Le Secrétaire

Exécutif de la COMIFAC a réitéré l'importance de renforcer l'engagement des parties prenantes avec l'OFAC en vue de valoriser le système d'information de référence pour la gestion de la biodiversité et des Aires Protégées afin de mettre à disposition des pays des politiques et stratégies de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Les recommandations suivantes ont été formulées à :

L'endroit du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :

- Utiliser le pouvoir régalien pour demander aux pays, à travers ses Coordinations Nationale COMIFAC, de faire remonter les données et les informations au niveau sous-régional pour alimenter l'Observatoire des Aires Protégées d'Afrique centrale.

L'endroit de L'UE,

- encourager **les projets qu'elle finance a partager les connaissances et les données avec la COMIFAC**
- a continuer son soutien aux réseaux nationaux d'aires protégées

L'endroit des organismes de conservations et de gestionnaires des aires protégées :

- Marquer un engagement pour mettre continuellement des données à la disposition de l'observatoire des aires protégées d'Afrique Centrale
- Faciliter le flux d'informations sur les Aires Protégées dans la sous-région

L'endroit du programme BIOPAMA :

- Appuyer l'Observatoire des Aires protégées d'Afrique centrale dans l'analyse des données et la publication des résultats
- Prendre en compte les besoins des pays et des acteurs locaux dans le cadre du Fonds d'Action à la COMIFAC.

L'endroit de l'UICN :

- Faciliter la finalisation du protocole d'accord spécifique avec la COMIFAC dans le cadre de la mise en œuvre du programme BIOPAMA en Afrique centrale.

Fait à Douala, le 28 septembre 2018.

Les participants